





# Désertification médicale: le mal profond des territoires

*Impactant* autant la santé des habitants que l'attractivité des territoires, l'apparition de déserts médicaux en France pose de nombreux *questionnements* aux pouvoirs publics. Le point sur ce phénomène avec ceux qui l'ont étudié

ou le vivent

au quotidien.

e plus en plus présente dans le débat public, la question des déserts médicaux a fait l'obiet de plusieurs études ces dernières années. L'avis du Conseil économique, social et environnemental (Cese) de 2017 compte parmi les travaux les plus poussés sur le sujet. D'après les deux co-rapporteurs, Sylvie Castaigne et Yann Lasnier, l'expression « désert médical » désigne « un accès aux soins très difficile selon le lieu de résidence des individus et englobe l'ensemble des professionnels de santé, pas seulement les médecins ». Les critères de définition d'un désert médical. dont les appréciations divergent, visent en réalité à discerner le point à partir duquel une difficulté d'accès (distance, délai de rendez-vous ou montant des honoraires) doit être considérée comme un obstacle jugé anormal au regard des standards d'un système de santé.

### La région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les plus touchées

D'après les données de la Direction de la

recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), environ 8 % de la population française soit 5,3 millions d'habitants vivent aujourd'hui dans un désert médical. La Drees et l'Irdes (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé) ont construit un indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) permettant de calculer le nombre de consultations par habitant et par an en tenant compte de la proximité, de la disponibilité des médecins généralistes et des besoins de la population selon l'âge. En France, l'APL moyen s'établit à 4,11. Sur la base de cet APL et avec un seuil de 2,5 consultations par an et par habitant. 8.1 % de la population habite en zone sous-dense. On atteint



Sylvie Castaigne, co-rapporteuse de l'avis rendu par le Cese en 2017 sur la désertification médicale.

tient le seuil de trois consultations par an. Les régions les plus touchées sont la Bourgogne-Franche-Comté, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ile-de-France et la Corse. Ces régions aux caractéristiques diverses, illustrent bien que, contrairement aux idées reçues, l'expression « désert médical » ne s'applique pas qu'aux territoires ruraux. On retrouve en réalité de nombreux déserts médicaux dans des quartiers sensibles à la périphérie des villes ou au centre de certaines villes moyennes. L'exemple le plus marquant est l'Ile-de-France, région très urbanisée qui compte 20 % d'habitants de communes pouvant être considérées comme sous-denses.

## Des causes multiples

« Ce n'est pas faute d'avoir assez de médecins en France. Proportionnellement, par rapport à nos voisins européens, nous n'avons pas à nous plaindre », explique Sylvie Castaigne du Cese. En réalité, le problème des déserts médicaux vient surtout de l'hyper-concentration de médecins dans les villes les plus attractives au détriment des autres. L'attrait croissant des jeunes médecins pour certaines spécialités est une autre explication au manque d'effectifs

psychiatrie, ophtalmologie ou encore en gynécologie dans les zones sous-denses. Pour Sylvie Castaigne, l'explosion de la demande de soin ces dernières années est une troisième donnée importante à prendre en compte pour comprendre le phénomène de désertification médicale. « Le vieillissement de la population en est à la fois la cause et le révélateur. En cinquante ans, nous avons gagné dix ans d'espérance de vie mais nous ne l'avons pas assez anticipé. Aujourd'hui, nous avons à soigner des patients âgés polypathologiques. L'exercice de la médecine dans certains territoires se révèle d'autant plus compliqué et les nouvelles générations n'ont plus envie de travailler comme le font encore quelques rares médecins de campagne », explique-t-elle. Conséquence directe: les habitants de zones sous-denses, confrontés à un manque de praticiens à proximité de leur domicile, viennent engorger les urgences des hôpitaux. On estime aujourd'hui que 25 % des passages aux urgences concernent de la « bobologie » qui pourrait être résolue par le médecin traitant.

en médecine généraliste, en pédiatrie,

#### **Des propositions** sur la table du ministre de la Santé

D'après les projections, le pic de développement des déserts médicaux en France devrait être atteint en 2024. Mais bien décidés à agir dès maintenant, des élus de tous bords se mobilisent. L'association des maires ruraux de France (AMRF), représentant les communes rurales qui comptent parmi les plus touchées par la désertification médicale, tente notamment d'alerter l'opinion publique. « Aujourd'hui, on compte deux fois moins de spécialistes dans les départements hyper-ruraux. On sait aussi qu'une personne à la campagne



Cédric Szabo, directeur de l'AMRF, en première ligne dans la mobilisation contre la désertification médicale.

à des services hospitaliers comparativement à une personne en ville », déplore Cédric Szabo, directeur de l'AMRF. Partageant ce constat, le Cese formulait dès 2017 plusieurs propositions concrètes. « Il faut d'abord réorganiser le parcours de formation pour revaloriser la médecine de soin primaire. Nous préconisons aussi de favoriser les installations pluriprofessionnelles dans les maisons de santé en simplifiant le cahier des charges imposé par les agences régionales de santé », précise Sylvie Castaigne. Dernière piste évoquée : contraindre les médecins à s'installer dans des zones sous-denses. Dans leur avis rendu en 2017, les deux co-rapporteurs du Cese proposaient dans un premier temps de réguler l'installation des spécialistes de secteur 2, ceux qui pratiquent des dépassements d'honoraires, afin d'éviter l'hyper-concentration de praticiens en ville. « Sur ce sujet, nous nous heurtons à des congrégations de praticiens libéraux qui bloquent toute avancée et à des parlementaires qui se renvoient la balle. La désespérance des élus locaux est réelle, et nous attendons toujours un retour d'Olivier Véran », déplore Cédric Szabo de l'AMRF.

Pierre Garcia

NOUVEAUTÉS / L'apparition de déserts médicaux révèle de profondes fractures territoriales en matière d'accès aux soins dans notre pays. Face à l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre le problème, plusieurs associations se mobilisent et amènent la médecine directement auprès des habitants.

## La médecine mobile au secours des déserts médicaux

l'ien ne remplacera l'action de et deux infirmières travaillent sur ce pro- de pouvoir nous déplacer aussi dans les l'État mais les acteurs locaux **L**sont là pour montrer la voie. C'est cette philosophie qui a animé les bénévoles de la Croix-Rouge de l'Ain lorsqu'ils ont lancé en 2014 leur antenne mobile info santé. « Notre projet de départ s'inscrivait dans cette logique la consultation. « L'accès à la médecine le camion givordin de Dok' lci sera équipé de lutte contre les déserts médicaux. Aujourd'hui, notre action s'est élargie aux certaines spécialités comme les soins apporter une offre de soin adaptée aux personnes en situation de précarité, les sans domicile fixe ou les retraités notamment », explique Émilie Bretonnière, directrice de la Croix-Rouge de l'Ain. Le principe de cette unité mobile est très simple : un poids lourd, transformé en cabinet médical mobile, sillonne le département à la rencontre des patients. Depuis plusieurs mois, il s'est installé à Bourg-en-Bresse, préfecture du département de 60 000 habitants mais confrontée à un manque criant de médecins qui lui préfèrent souvent Lyon ou Genève. « Le camion est entièrement die. « Givors est un désert médical avec équipé avec du matériel qui permet de peu de praticiens et un niveau de précarité réaliser des soins de premier recours important, cet emplacement est rapideet une salle d'attente pour accueillir les ment apparu comme le plus pertinent.

jet, les consultations sont entièrement gratuites », détaille Émilie Bretonnière. En 2019, la Croix-Rouge de l'Ain a lancé un deuxième projet : une unité mobile dentaire, qui fonctionne grâce à des bédirectrice de la Croix-Rouge de l'Ain.

## Dok'lci pose ses valises

à Givors un projet similaire à celui de la Croix-Rouge aindinoise verra le jour dans le une société créée en 2018 pour répondre aux inégalités territoriales dans l'accès aux soins, a choisi Givors pour implanter son deuxième projet après la Norman-Quatre médecins bénévoles à la retraite santé ouvert à Givors en 2019, l'idée est peu partout en France, il faudra du une partie de la solution aux déserts

villes alentour, dans un périmètre de maximum une demi-heure à partir de Givors. À terme, cinq médecins salariés travailleront sur ce projet », explique Marion Demontet, directrice de Dok'lci. À l'image névoles et à des praticiens rémunérés à des camions de la Croix-Rouge de l'Ain, générale est déjà compliqué mais pour du matériel médical le plus complet pour dentaires, c'est encore pire! » alerte la patients. « Le matériel dont disposeront les médecins sera suffisamment poussé pour leur permettre de réaliser des échographies ou encore des électrocardio-Repoussé en raison de la crise sanitaire, avec le cabinet de santé. Il s'agira surtout mais nous aurons aussi des médecins ca-Rhône dans les prochains mois. Dok'lci, pables par exemple d'effectuer un suivi gynécologique. La consultation reviendra à vingt-cinq euros, l'objectif est que chacun puisse y accéder », ajoute la directrice

## La médecine mobile doit encore trouver sa place patients dans les meilleures conditions. Le camion sera rattaché à un centre de Rouge ou de Dok'Ici voient le jour un de projets peut non seulement apporter

grammes. Ils resteront en lien permanent Le camion de la société Dok'lci s'installera bientôt à Givors dans le Rhône. pris en matière de médecine mobile. « La médecine mobile traîne derrière elle de nombreux a priori. Pendant longtemps, ce que l'on nommait la médecine souvent pratiquée par des charlatans. Depuis quelques années, nous sommes Si des projets comme celui de la Croix- Marion Dumontet. D'après elle, ce type

de médecine générale de premier recours temps pour rattraper le retard qui a été médicaux et aux attentes des nouvelles générations de médecins. Elle appelle aujourd'hui à des schémas directeurs qui pourraient permettre d'aller encore plus loin à l'échelle nationale. foraine était même interdite car elle était « Nous proposons du salariat avec des horaires cadrés, c'est quelque chose qui attire les jeunes médecins. L'intérêt à plus favorables aux expérimentations et plus long terme, c'est que la patientèle les lois ont été assouplies », explique constituée sur place au fil des années leur donne un jour envie de s'installer défini-

Pierre Garcia



TÉLÉMÉDECINE / Depuis la mi-janvier, la commune de Saint-Nazaire-le-Désert (Drôme) propose un accès à la télémédecine pour ses 196 habitants et ceux des communes voisines.

# "Ici, c'était pire que le désert médical "

u cœur de la vallée de la Roanne, entre Diois et Baronnies, Saint-Nazaire-le-Désert compte à peine 200 habitants. Pourtant, la commune est loin d'être désertique. La vie locale est animée par une école, une auberge, un centre d'incendie et de secours, une agence postale communale, un espace public internet, entre autres. Ne manquait qu'un accès à des consultations médicales. C'est chose faite avec l'inauguration le 19 janvier dernier d'une salle aménagée pour la télémédecine au sein de l'espace « tourisme info services » (TIS). « Nous sommes à 25 kilomètres du premier médecin, avec des conditions de route souvent compliquées l'hiver. Il y a encore une dizaine d'années, un médecin venait de Saillans faire des permanences le mercredi matin dans un local mis à dislation de faire 50 km aller-retour pour un des appareils médicaux connectés. renouvellement d'ordonnance Mais son remplaçant n'a pas souhaité poursuivre.

L'Agriculture Drômoise - N°2496 - ieudi 25 mars 2021

médical, sans médecin, sans pharmacie, sans infirmier, sans kiné ». Aussi quand l'élu est mis en contact avec la société « Ma question médicale » plateforme de consultation en ligne fondée par Jean Tafazzoli, médecin à la Tour-de-Salvagny (Rhône) · il est rapidement convaincu du service qui peut être rendu à la population. Saint-Nazaire-le-Désert devient commune pilote pour implanter un espace de téléconsultation. Pour cela, les élus décident



position par la commune, raconte Daniel À Saint-Nazaire-le-Désert, qui n'a pas vu un médecin depuis plus de dix Fernandez, maire. Cela évitait à la popu- ans, il est désormais possible de **bénéficier d'une téléconsultation avec** 

Pour les habitants, c'était devenu pire qu'un désert quelques travaux d'isolation phonique, une pièce Le présentiel reste la priorité ». Malgré tout, il encouest aménagée pour accueillir le matériel nécessaire à la téléconsultation : ordinateur, stéthoscope électronique, saturomètre, tensiomètre, connectés en Bluetooth... Soit un investissement de près de 1800 euros pour la commune, qui s'acquitte par ailleurs d'un abonnement mensuel de 69 euros pour la maintenance du système.

### « Le présentiel reste la priorité »

de s'appuyer sur le TIS, tiers lieu associatif qui Grâce à ces équipements, les habitants peuvent, gère depuis 2009 l'espace public internet. Après durant les horaires d'ouverture du TIS (du lundi au

nédecins du territoire partenaires de la plateforme. Il leur suffit de réer un compte, si nécessaire avec 'aide d'une animatrice du TIS. La éléconsultation est réglée en ligne et bénéficie d'un remboursement si elle remplit l'une des conditions prévues par le parcours de soins défini par l'Assurance maladie : enfants de moins de 16 ans, en cas d'absence de son médecin traitant, situation d'urgence... Sur place, une imprimante permet d'éditer une ordonnance si besoin. Autre point non négligeable : le village de Saint-Nazaire-le-Désert bénéficie d'une ligne VDSL pour une transmission numérique à très haute vitesse. « C'est un plus pour les habitants des villages alentour qui peuvent utiliser la plateforme ici, alors que chez eux la connexion serait insuffisante », signale Daniel Fernandez. Mais il insiste : « Cette solution n'est pas faite pour remplacer un médecin.

samedi matin), avoir accès à l'un des

rage ses administrés à demander à leur médecin habituel de rejoindre la plateforme. Une façon d'éviter les déplacements si la téléconsultation est possible depuis le village. Quelques semaines après la mise en service de cet espace, les premiers retours d'utilisateurs sont très positifs, même s'ils sont encore peu nombreux. Mais pour Daniel Fernandez, peu importe les chiffres : « *Je n'avais pas le droit de laisser* passer une opportunité comme celle-là, même si ça ne concerne que quelques personnes. »

S. Sabot

## RAPPORT / Déserts médicaux: les mesures pragmatiques du Sénat





médicaux de la commission de

l'aménagement du territoire et du

développement durable. n rapport d'information du Sénat issu du groupe de travail sur les déserts médicaux de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable présentait fin janvier 2020 plusieurs solutions pragmatiques pour lutter contre la fracture sanitaire. Celle-ci « continue de s'accroître dans les territoires, s'ajoutant aux nombreuses fractures qui traversent notre pays en matière de mobilité, d'accès au numérique et aux services publics », indique le rapport dans son résumé. Porté par les sénateurs Hervé Maurey (Union centriste - Eure) et Jean-François Longeot (Union centriste - Doubs), ce document dénonce notamment une planification de la politique de santé « en décalage avec les besoins des territoires et la demande de proximité des citoyens ». Les rapporteurs considèrent que tout n'a pas été tenté pour lutter contre les déserts médicaux. Ils rappellent que, selon un sondage Ifop pour Le Journal du Dimanche auquel ils se réfèrent, près de neuf personnes sur dix « souhaitent obliger les médecins à s'installer dans les zones sous-denses ».

## **Huit propositions**

Les propositions du groupe de travail sont au nombre de huit. La première est d'orienter le « stage en soins premiers en autonomie supervisée (Saspas) de six mois pour les étudiants de dernière année de médecine générale, prioritairement dans des zones sous-dotées pour étudier l'opportunité de concentrer ce dispositif, le cas échéant, uniquement sur ces zones ». Les rapporteurs préconisent également une évaluation des dispositifs incitatifs à l'installation, pour concentrer les crédits sur les aides les plus efficaces. Il faut aussi, selon eux, engager au plus vite la négociation entre l'Assurance maladie et les médecins (loi du 24 juillet 2019) « afin de résorber les inégalités territoriales d'accès aux soins » et, à défaut, instaurer un conventionnement sélectif « afin de limiter les installations des médecins dans les zones sur-dotées selon un principe "une arrivée pour un départ" ». Les élus proposent, par ailleurs, de mieux associer les collectivités locales à la gouvernance de la politique de santé en repensant l'organisation institutionnelle des agences régionales de santé. Ils rappellent que libérer du temps médical dans les territoires est également un enjeu essentiel. cela passe par le partage et/ou l'extension législative des compétences de certaines professions de santé I e remboursement sans condition par l'Assurance maladie des téléconsultations « pour les patients résidant dans un désert médical » est la dernière proposition des rapporteurs du

S. D.